



PREMIER MINISTRE



## RAPPORT DU JURY

### D'ACCES AUX CYCLES PREPARATOIRES AU CONCOURS INTERNE

2005

Les concours d'accès au cycle préparatoire au concours interne de l'école nationale d'administration se sont déroulés du 5 avril au 8 juillet 2005.

Les deux concours attirent de moins en moins de candidat(es), et cette situation est apparue particulièrement préoccupante aux membres du jury.

Le concours de première catégorie, ouvert aux candidat(es) titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur de niveau III et plus (niveau bac + 2 minimum), a attiré moins de candidat(es) qu'en 2003 et 2004 : 624 inscrits (700 en 2003, 710 en 2004), 489 présents (contre 527 en 2003 et 538 en 2004). Le nombre de places offertes s'est élevé à 130.

Le concours de deuxième catégorie quant à lui connaît une telle désaffection que le nombre de candidat(es) inscrits a été inférieur au nombre de postes à pourvoir. En effet, le nombre d'inscrits, qui était de 81 en 2003 et 90 en 2004, n'était plus que de 28 en 2005, et seuls 20 candidat(es) se sont présentés aux épreuves écrites, soit un nombre inférieur au nombre de places offertes, (25).

Le concours est resté très sélectif en première catégorie. 230 candidat(es) ont été admissibles et 130 ont été admis. En revanche, seuls 15 ont été admissibles en deuxième catégorie et 13 reçus. Néanmoins, le jury n'a pas souhaité utiliser la possibilité qui lui était offerte par les textes de transférer des places laissées ainsi vacantes dans la deuxième catégorie à l'issue des résultats, compte tenu de l'écart de notes entre le dernier reçu et les premiers collés de la première catégorie.

## **1. Les données statistiques**

### **1.1. Les caractéristiques des candidat(es)**

Les statistiques fournies par le service des concours de l'ENA permettent de dresser un tableau des candidat(es) et de leurs résultats.

- 1.1.1. Le sexe : la parité, réelle au sein du jury, reste un objectif lointain pour les candidat(es). En première catégorie, un tiers des candidats présents sont des candidates, (172 candidates et 317 candidats, soit 35 %, mais ce pourcentage tombe à 32% au moment de l'admissibilité et surtout de l'admission, 38 candidates et 92 candidats, soit moins de 30%. Le faible nombre de candidat(es) présents, admissibles et reçus dans la deuxième catégorie ne permet pas d'avoir des pourcentages significatifs, mais la proportion est la même, avec 6 candidates présentes et 14 candidats, 5 candidates admissibles sur 20 et 4 reçues. La situation de famille des candidat(es) permet de constater que les célibataires sans enfants ou les candidats mariés ou vivant maritalement sont majoritaires chez les candidat(es) inscrits comme chez les candidat(es) reçus. L'effet de l'installation définitive de l'ENA à Strasbourg constitue sans doute un facteur explicatif important de cette désaffection pour les candidats ayant déjà une vie de famille.
- 1.1.2. La modification des conditions d'âge pour pouvoir présenter le concours a eu des répercussions immédiates sur le profil des candidat(es). On peut se demander si elle ne contribue pas à expliquer également la baisse considérable du nombre de candidat(es) se présentant aux épreuves de la deuxième catégorie, même si la répartition des âges entre les treize candidat(es) reçus de la deuxième catégorie s'étage entre 26 et 50 ans (compte tenu des dérogations issues des situations familiales).
- 1.1.3. L'origine géographique reste inchangée au fil des rapports des jurys successifs, la Région parisienne reste la première région d'élection, et le centre d'épreuve de Paris concentre le plus grand nombre de candidat(es) présents (75%), et admis (80%). Parmi les motifs de cette répartition, le jury pense que la qualité de la préparation offerte aux fonctionnaires par le Ministère des finances, assorti du caractère mécanique de la présence des administrations centrales dans la Région parisienne constituent les éléments d'explication majeurs.
- 1.1.4. Le niveau de diplôme tend à accroître les chances, sans lui conférer néanmoins un caractère automatique dans la réussite au concours. Tout autant que le niveau de diplôme, c'est la nature de ce diplôme qui, dans certains cas, donne aux candidat(es) une culture générale plus approfondie qui facilite sans doute la réussite. La quasi totalité (116 sur 130) des candidat(es) reçus présentait le concours pour la première fois. Pour la deuxième catégorie, les 13 candidat(es) reçus sont tous titulaires du baccalauréat, et 11 des 13 reçus présentaient le concours pour la première fois.
- 1.1.5. L'administration d'origine est diversifiée, dans les deux catégories, avec une prédominance habituelle pour le ministère de l'éducation nationale et le ministère des finances

**Mettre les deux tableaux fournis par l'ENA sur l'administration d'origine**

Près de 20% des candidat(es) proviennent du ministère de l'éducation nationale, près de 11% du ministère des finances. Le ministère des finances, ainsi que France Télécom fournissent un nombre proportionnellement important des candidat(es) admissibles et reçus de la deuxième catégorie.

## **1.2. Remarques générales concernant les deux concours**

### **1.2.1. Le concours de deuxième catégorie**

Le jury ne peut que confirmer les observations faites depuis plusieurs années par les jurys successifs relatives au niveau des candidat(es) ; cette constatation est aggravée en 2005 par la baisse vertigineuse du nombre des inscrits: le niveau est faible, voire très faible, et les chances de réussite au concours d'entrée à l'ENA semblent réduites, sauf exception, pour la plupart des candidat(es) reçus.

Le cycle préparatoire à l'ENA devient un moyen privilégié pour préparer les autres concours de catégorie A. On ne peut que constater avec objectivité que le concours de la deuxième catégorie consiste de moins en moins à offrir une effective chance d'entrée à l'ENA que de permettre une nécessaire aspiration vers des postes relevant de la catégorie A pour certains. Le jury ne peut que reprendre les suggestions qui ont déjà été faites par leurs prédécesseurs : pour adapter cette voie, ne faudrait-il pas, en lieu et place du diplôme, privilégier la catégorie et le grade de l'agent, et réserver cette voie aux fonctionnaires de catégorie B et C. Cette solution permettrait en outre aux candidat(es) de ces grades, qui ont fait l'effort ensuite de passer des diplômes de l'enseignement supérieur de concourir dans cette catégorie, ce qui leur est actuellement impossible. C'est une piste qu'il convient de creuser.

On peut espérer que, pour pallier la désaffection particulièrement constatée cette année, les récentes décisions permettant d'ouvrir plus largement les conditions d'accès en revenant sur les modifications antérieures relatives à l'âge devraient permettre un accroissement des inscriptions. Le jury souhaite néanmoins appeler l'attention de l'ENA sur la nécessité de diffuser plus largement dans les administrations, et de manière volontariste, les informations sur les possibilités offertes par ce concours, qui reste largement méconnu, comme l'a fait il y a quelques années l'école nationale de la magistrature confrontée à des difficultés similaires. Avec une mise en concurrence plus forte et plus largement répartie, les agents reçus par le jury seraient d'un meilleur niveau, garantissant avec plus de certitude l'entrée de quelques personnes à l'ENA ou la réussite d'un plus grand nombre à d'autres concours.

### **1.2.2. La nécessité d'une préparation spécifique**

Les centres de préparation donnent la possibilité de s'entraîner aux épreuves écrites et orales. Le jury a pu constater que la majorité des candidat-es reçus avaient suivi une préparation. En revanche, il a vu aussi qu'une partie de ceux, qui avaient réussi à franchir les étapes de l'écrit, (souvent de justesse), se présentaient devant le jury sans avoir fait le moindre effort non seulement pour fournir une prestation digne de ce nom, mais surtout sans avoir pris la peine de se renseigner sur la nature même de l'épreuve orale. Les membres du jury ont été étonnés de voir que certains candidat-es n'avaient pas eu connaissance de l'existence de ces préparations : il est regrettable qu'à ce niveau de concours, les candidat(es) ne s'enquière pas de toutes les ressources, pour réussir.

Le jury souhaite insister sur ce point : le concours n'est pas une épreuve pour sportifs amateurs : il mobilise l'énergie et le temps des agents de l'ENA et des membres du jury, il

représente un coût non négligeable; et le minimum que l'on puisse exiger des candidat-es est de préparer correctement les épreuves.

### 1.2.3. Les motivations des candidat (es )

Pour une proportion non négligeable de candidat(es), la solution du cycle préparatoire paraît être une solution de fuite face à une évolution de leur administration ou de l'entreprise publique au sein de laquelle ils ne trouvent plus leur place. C'est le cas pour une partie non négligeable des candidat-es de la seconde catégorie. Mais le jury a constaté, notamment pour les enseignants, et en particulier les agrégés, que certains ont donné voulaient, « quitter le navire ». Le jury s'est interrogé également sur les motivations de candidat(es) ayant des parcours, notamment scientifiques, jusqu'ici brillants et qui, faute de perspective dans leur administration, se tournaient vers le concours de l'ENA. Compte tenu des difficultés de recrutement de la filière scientifique, les membres du jury estiment que cette tendance devrait susciter des inquiétudes au sein du ministère de la recherche.

D'une manière générale, la motivation qui permettra à ces candidat(es) en « panne de parcours professionnels », dans les deux catégories et pour des raisons différentes, de préparer avec acharnement un concours difficile n'est pas une préoccupation largement partagée.

## 2. Les épreuves.

### 2.1. Les épreuves écrites.

Sur la forme, les membres du jury des deux concours ont regretté la médiocrité de certaines copies, les trop nombreuses fautes de français et d'orthographe, que l'émotion ne peut suffire à expliquer, une présentation relâchée et un vocabulaire parfois familier. L'écriture est parfois à peine lisible, et ce n'est pas parce que le recours à l'ordinateur se banalise qu'il faut renoncer à écrire correctement.

#### 2.1.1. La note de synthèse

Les épreuves des deux catégories portaient sur une note de synthèse sur des thématiques simples.

La note de synthèse de la première catégorie devait s'appuyer sur un dossier qui avait été conçu de manière à faire ressortir les capacités d'analyse et de synthèse des candidat-es à partir d'une thématique simple, « la sécurité routière », et de documents d'un accès facile. Il devait donc apparaître aux candidats que la plus-value de la copie résiderait surtout dans la présentation des enjeux, des réalisations et des préconisations.

Les exigences de forme et de fond ne sont pas maîtrisées. Si une note n'est pas une dissertation, ce n'est ni une collection de titres sans aucun développement, ni non plus la reprise mécanique d'un certain nombre de documents du dossier. C'est un exercice de synthèse et de réflexion.

10 à 15% des candidat-es ne semblent pas se concentrer et prendre le recul nécessaire à ce type d'épreuve avant de rédiger : écrivant ce qui leur vient à l'esprit, certains candidats se contentent même de quelques lignes ou d'une demi page de développement.

La note de synthèse est une technique qui ne s'improvise pas et pour laquelle il faut s'entraîner ; les candidat-es ont pu être décontenancés par l'originalité du dossier et par le sujet abordé. Il n'en demeure pas moins que le dossier ne présentait aucune difficulté de compréhension et aucun piège. Le jury était en droit d'attendre en retour la même originalité dans la présentation de cette note. Il n'en n'a rien été, les membres du jury ayant même été déçus par le travail réalisé par les candidat(es).

Parmi les principales critiques qui peuvent être apportées aux prestations écrites :

- le plan : Un grand nombre, abusé par la simplicité apparente du dossier, s'est limité à un plan non réfléchi, sans imagination et surtout qui dénotait un manque de réflexion du type : 1. Les mesures concernant les motos, voire : les motos, 2. Les mesures concernant les vélos, voire : les vélos.
- une problématique mal posée, seul étant abordé l'aspect « sécurité routière », la partie « sécuritaire » du dossier étant oubliée dans la quasi totalité des copies.
- la plupart des copies restent très descriptives, avec un recours parfois excessif aux statistiques, citées en trop grand nombre et pas, peu, ou mal analysées.
- Les causes du phénomène ayant servi de trame au dossier ne sont pas abordées (urbanisation, distances etc...)
- Peu de candidat(es) font ressortir l'aspect d'innovation et d'originalité dans les solutions proposées par les pouvoirs publics. 30% des copies sont d'une banalité affligeante

La forme des copies n'est guère satisfaisante :

- des candidat(es) semblent tellement terrorisés par le dossier qu'ils recopient des phrases entières
- la conclusion est souvent oubliée
- de trop nombreux candidat(es) se sont laissés prendre par le temps et ont rendu des copies inachevées
- les copies sont rarement relues, ce qui aboutit à des formulations peu heureuses

L'intérêt du dossier consistait à faire une comparaison, du type point communs/différences dans le type de mesures, et la communication qui pouvait être faite, selon la nature des publics concernés. Au lieu de faire un résumé du dossier, il fallait s'orienter vers une synthèse courte, argumentée, en évitant les affirmations ou les propositions simplistes : « si les routes étaient meilleures il y aurait moins d'accidents ! ». Il est bien entendu nécessaire de citer quelques statistiques, en choisissant les plus pertinentes, sans noyer le lecteur-correcteur sous une avalanche de tableaux.

Les membres du jury de la deuxième catégorie ont corrigé un nombre restreint de copies, et les remarques ci dessous ne s'appliquent donc qu'à un échantillon réduit.

Le dossier, axé sur le thème de l'accueil et de la relation avec le public, en s'appuyant sur les orientations de la Charte Marianne, ne devait présenter aucune difficulté pour des fonctionnaires qui s'intéressent à l'environnement de leur métier. Le dossier, comportant quatorze documents ayant plusieurs origines, discours ministériels, documents administratifs français et européens et articles de presse contrastés voire contradictoires, ne présentait pas de difficultés particulières. La multiplicité de ces sources devait permettre une différenciation entre les candidat(es) capables de conduire une analyse à partir de leur expérience

professionnelle et de leur réflexion de citoyens, en laissant l'opportunité de la prise de position tout en respectant l'esprit de l'épreuve.

Le niveau général des candidat(es) est peu élevé. Dans l'ensemble, les copies manquent de structuration, sont présentées sans plan ou avec un plan insuffisamment construit. Le style est fréquemment relâché, le vocabulaire réduit, les fautes d'orthographe nombreuses. L'analyse se réduit parfois à des assertions à la limite du « café du commerce ».

### 2.1.2. La dissertation

Avec quatre sujets au choix, le jury peut considérer que les candidat(es) ont pris le sujet qui leur convenait le mieux, qu'il s'agisse de l'actualité politique, économique, sociale ou internationale, pour chacune des catégories.

Les copies de cette épreuve pour la première catégorie ne sont pas satisfaisantes sur le plan de la forme.

Comme pour la note de synthèse, la proportion de copies avec de très nombreuses fautes de français et d'orthographe est encore trop importante. Par ailleurs, beaucoup de copies, sans doute du fait d'une gestion défectueuse du temps par leurs auteurs, ne comportent pas de conclusion, ou bien une conclusion laconique, qui n'ajoute rien, ni n'ouvre aucune perspective. L'intitulé des sujets n'est pas défini, ce qui conduit à une vision réduite de la question posée.

Trop de plans sont mal construits et ne permettent pas de répondre à ce qui est demandé : par exemple,

- sujet social, première partie, les nouvelles pauvretés, deuxième partie, la cohésion sociale
- sujet international, première partie, l'Europe, deuxième partie les Etats-Unis, troisième partie la Chine

Enfin, des copies sont de vrais catalogues (les mesures sociales, en faveur des femmes), relus à travers des lunettes roses exemptes de toute analyse critique, les chiffres parfois fantaisistes (les 10 millions de demandeurs d'emploi en France....) les formules qui se veulent imagées ridiculisent la copie : « les nouveaux pauvres pointent leur nez, la République est malade de ses femmes .. ».

Le jury était en droit d'attendre des copies d'un bon niveau de réflexion, de connaissance et d'analyse. Ces qualités attendues se retrouvent dans un tiers des copies, un tiers est nettement insuffisant, un tiers est très scolaire

Dans beaucoup de cas, les candidat(es), faute de connaissances, soit historiques, soit relatives au monde actuel, se sont livrés à un délayage pseudo journalistique, égrenant lieux communs, bonnes intentions et pathos convenu, en donnant l'impression de n'avoir guère de connaissances ni même de réflexion. Il s'agit de questions d'actualité, mais cela n'exclut pas de faire référence à des situations passées et à des évolutions qui font partie de nos références historiques, sans pour cela réécrire l'histoire.

Certaines copies sont parfois trop passionnelles, ressemblant plus à des discours de tribunes ou à des plaidoyers qu'à une dissertation. A l'inverse, un grand nombre de candidat(es) se réfugient dans une attitude « politiquement correcte », pensant ainsi se mettre en concordance avec ce qu'ils pensent être l'attitude de l'énarque type. Seuls quelques uns s'engagent dans le domaine des idées, en exposant un argumentaire construit et étayé, évoquant d'une manière

claire et réfléchi l'enjeu des débats posés. Encore une fois, hormis sur des thèses extrémistes contraires aux idées républicaines, le jury ne porte pas de jugement sur les opinions des candidat(es), mais note la manière de les présenter.

Faire une dissertation sur Femmes et République sans citer quelques grandes figures (George Sand, Louise Michel, Irène Joliot-Curie, Simone Veil, parmi d'autres) n'est pas admissible, pas plus que d'occulter complètement les aspects salariaux des inégalités hommes/femmes ou d'être incapables de citer le moindre chiffre illustrant ces inégalités. Souvent, seul le droit de vote est abordé alors que le sujet était beaucoup plus large.

Ce sujet « Femmes et République » a donné des copies d'un faible niveau intellectuel. Or il n'y a pas de sujet bateau ! C'est-à-dire tout sujet doit s'appuyer sur des connaissances précises, que l'on puise dans le droit, l'histoire, la littérature etc. En aucun cas, on ne peut se satisfaire d'alimenter un travail par ses opinions ou celles du sens commun journalistique.

De la même manière, concernant le sujet sur « Nouvelles pauvretés et cohésion sociale », faire une dissertation sans dire un mot sur le plan Borloo (quelque soit l'opinion qu'on nourrisse à son égard, positive ou réservée) témoigne d'une ignorance de l'actualité du moment tout à fait anormale. Là encore, beaucoup de candidat-es ont fait une dissertation sans citer un seul chiffre ou en occultant totalement certains aspects du sujet (inégalités culturelles par exemple).

Les deux sujets précités ont vu une grande partie des candidat(es) les choisir, du fait sans doute qu'ils ont pensé qu'ils pourraient s'en sortir avec de simples généralités.

S'agissant de la dissertation dont le sujet concernait l'économie « l'orientation de l'épargne favorise-t-elle la croissance économique ? », une proportion importante de ceux qui l'ont choisie a traité le sujet comme s'il s'agissait d'une pure question de théorie économique, sans aucun développement sur la politique de l'épargne menée réellement ces dernières années et actuellement. Ces candidat(es) ont donné parfois l'impression de ne rien connaître des différents circuits de l'épargne actuellement (par exemple, ne pas dire un mot de l'assurance vie est difficile à excuser).

Enfin le sujet relatif aux relations internationales a été choisi par des candidat(es) qui manifestement avaient, dans ce domaine en tout cas, le plus de connaissances. Il n'empêche que nombre d'entre eux ont oublié que le sujet était triangulaire (Europe, Etats-Unis, Chine) et ont donné une version seulement bipolaire du sujet (Chine versus Etats-Unis et Europe). De plus si l'actualité internationale récente (Irak) est assez bien maîtrisée, il n'en va pas de même de l'histoire plus éloignée, serait-ce seulement de 30 à 50 ans (guerre du Vietnam, guerre de Corée).

De façon générale, il est souhaitable de rappeler aux candidat-es que la dissertation est un exercice qui, quoique de caractère général, suppose d'une part de solides connaissances historiques, d'autre part un suivi attentif de l'actualité sous toutes ses formes (politique, économique, sociale, culturelle, internationale).

Quelle que soit leurs responsabilités professionnelles, les membres du jury ont été quelque peu dépités de voir des fonctionnaires de ce niveau un peu éloigné de la vie réelle et concrète, en dehors du quotidien et des grandes problématiques de notre pays ou de la société. Certaines copies sur le sujet des nouvelles pauvretés sont édifiantes.

Ces constats négatifs ne peuvent masquer la qualité de construction, d'écriture et de réflexion de nombreuses copies. Celles-ci sont rassurantes pour l'avenir de la haute fonction publique et ont reçu des notes méritées.

Les analyses développées supra valent aussi pour les épreuves de dissertation de la deuxième catégorie. Les remarques sur la forme des copies sont similaires, l'expression, l'orthographe et la grammaire ne sont pas maîtrisés et un effort de calligraphie serait apprécié dans certaines copies (lisibilité limitée).

La plupart des copies sont de niveau médiocre. Très rares sont les copies qui, sur chacun des sujets, exposent, avec une introduction, un plan structuré et une conclusion, une analyse pertinente et argumentée sur laquelle le candidat s'engage avec mesure et intelligence.

Les candidat(es) devraient choisir un sujet permettant d'émettre des idées allant au-delà des lieux communs, de fonder leur travail sur une véritable réflexion. Les idées devraient s'enchaîner selon une structure plus rigoureuse, les candidats devraient pouvoir exploiter des exemples adaptés et tirés d'une actualité récente. C'est loin d'être le cas.

## 2.2. Les épreuves orales.

Les observations qui suivent sont valables pour les deux catégories du concours.

### 2.2.1. Une absence de préparation

Le jury a constaté à de trop nombreuses reprises que des candidat(es), qui avaient franchi avec succès la barre de l'écrit, n'avaient aucune idée de la nature de l'épreuve orale. La notice d'information qui doit accompagner et soutenir le candidat et qui constitue le premier contact entre le candidat et le jury est parfois rédigée de manière bâclée, approximative ou allusive.

La présentation du parcours professionnel est un exercice que certains candidats maîtrisaient alors que d'autres (plus rares pour la deuxième catégorie) n'y semblaient pas préparés. Certains n'avaient pas prévu d'exposé introductif présentant leur parcours professionnel et leurs motivations pour le concours. Les réponses aux questions du jury relatives à la fonction des candidats me semblaient plutôt adaptées et précises, mais la plupart des candidat-es montraient des lacunes dans les domaines de culture générale et extérieurs à leur domaine de compétence.

Les bons candidat(es), qui ont franchi l'épreuve avec succès, étaient, d'abord, les plus motivés. Ils s'étaient renseignés sur les épreuves, la scolarité à l'ENA, les débouchés, s'étaient préparés, soit individuellement, soit dans le cadre d'une préparation spécifique, et inscrivaient leur démarche dans un projet professionnel structuré. Quel que soit l'univers professionnel dont ils étaient issus, cette motivation a été déterminante. Elle permet de cerner l'objectif, de sérier les problèmes, de révéler sa personnalité. Elle permet aussi de présenter son parcours professionnel directement en adéquation avec les attentes du jury. Trop de candidats perdent de vue que **cet entretien est, de fait, un entretien d'embauche**. Il ne s'agit pas de « se vendre » mais de valoriser en peu de temps son parcours, ses objectifs et les aspects principaux de sa personnalité. Les questions de culture générale sont aussi conçues dans cet esprit. On a pu regretter la passivité de certains candidats face au concours et l'on ne saurait trop leur conseiller de se rapprocher de centres de préparation pour obtenir le plus d'information possible sur les épreuves, l'ENA, les débouchés, etc.

### 2.2.2. De futurs haut fonctionnaires et des citoyens éclairés

Une partie des candidat(es) est bien loin d'une entrée de plein pied dans le monde tel qu'il est aujourd'hui.

Le jury a été surpris par le manque de connaissance d'une partie des candidat(es) sur nos institutions, sur les sujets d'actualité (certains ne lisent aucun quotidien, et ne semblent pas écouter les informations à la radio ou à la télévision). Le décalage entre les centres d'intérêt exprimés dans les fiches de présentation et les réponses a surpris assez souvent.

Beaucoup de candidats sont particulièrement stressés face à ce type d'épreuve, alors que leur fonction managériale actuelle doivent les conduire à mener régulièrement des entretiens avec leur manager et leurs subordonnés, même si les situations ne sont pas comparables.

Le jury s'est interrogé en écoutant certains candidat(es) sur la place de la hiérarchie dans la présentation et la préparation à ce concours. Il semblait que certains fuyaient leur service sinon leurs missions, que d'autres n'avaient eu aucun conseil et encore moins de soutien de leur hiérarchie. Enfin, la plupart des candidat(es) ont eu un comportement qui gagnait en

aisance au fur et à mesure du déroulement de l'entretien, même si quelques rares candidats ont été désinvoltes, ou agressifs, voire peu concernés.

Beaucoup de candidat(es) sont aussi apparus « fermés sinon enfermés » dans leur milieu professionnel, voire leur catégorie, avec un manque de curiosité pour leur environnement proche : que d'enseignant(es) qui ne disent pas un mot de leurs élèves, ou des parents des mêmes élèves.

Cependant le jury a apprécié des prestations qui démontraient un esprit curieux et ouvert, et une véritable envie de progresser même si les possibilités de carrière offertes par l'ENA n'étaient pas clairement appréhendées .

Mais le jury souhaite aussi faire part du bonheur qu'il a eu de rencontrer des candidat(es) posés, réfléchis, cultivés, ouverts qui savent rester modestes, même avec humour, montrant une appétence pour la chose commune et publique et l'intérêt général et dont on sait dès cet entretien qu'elles ou ils sont à même d'exercer d'importantes responsabilités et sauront sortir chaque fois que nécessaire et utile « de l'ordre établi et/ou du politiquement correct ».

### 2.2.3. Quelques conseils aux candidats

Les candidat(es) doivent s'entraîner au principe de cette épreuve et à ses spécificités et ils doivent venir assister à quelques oraux dans le public pour se rendre compte de la nature de l'épreuve.

- concernant l'exposé professionnel

Le jury a regretté que les candidat(es), même s'il leur revient de s'informer, ne soient pas tous au courant des modalités de déroulement de l'épreuve : avertir les candidat-es dans leur convocation des modalités du déroulement de l'oral choisi par le jury permettrait une meilleure égalité entre les candidats, mais aussi d'éclaircir les critères de notation de l'oral.

L'exposé professionnel doit témoigner du regard analytique du candidat(e) sur son parcours et ses pratiques professionnels. C'est en quelque sorte un exposé de motivation pour prétendre à l'ENA : montrer que l'on comprend son administration, que l'on a tenu sa place (ou ses places) dans l'administration et qu'on est en mesure de mettre à profit connaissances et compétences acquises pour prendre d'autres responsabilités. Les candidat-es postulent à une année de formation qui n'est pas une fin en soi . Un exposé de motivation ce n'est pas « se vendre », c'est montrer qu'on sait analyser son passé et se valoriser. Le b.a ba aussi d'un entretien de motivation, c'est aussi de mettre en évidence ce qu'on peut apporter et non ce que l'on recherche à titre personnel : les candidat(es) visent la haute fonction publique, pas a priori à s'épanouir.

- concernant la culture générale

Le jury apprécie chez les candidat(es) à la fois l'esprit d'analyse, l'argumentation et l'ouverture d'esprit. Encore une fois et comme pour la dissertation aux épreuves écrites, le jury ne note pas l'opinion du candidat mais la manière dont il développe son argumentation. Si on peut « pardonner » des méconnaissances de culture classique, les thèmes d'actualité et les débats de société ne peuvent pas être ignorés, d'autant que journaux et revues sont accessibles gratuitement sur internet, qu'il existe des recueils de base sur le sujet.

Enfin le jury a repéré des candidat-es qui faisaient une erreur de parcours, mais il s'est attaché à noter la prestation et non le parcours professionnel du candidat.

Les membres du jury tiennent à remercier l'ensemble du personnel de l'école, qui, vivant en parallèle un déménagement traumatisant pour une large partie des agents, a su faire preuve d'efficacité, de compétence et d'une totale disponibilité assortis d'une toujours remarquable gentillesse.

La Présidente du jury terminera ce rapport en témoignant sa reconnaissance pour les membres du jury des deux catégories qui ont largement démontré leurs qualités professionnelles et humaines tout au long de ces semaines intenses, et qui ont largement contribué à assurer une atmosphère à la fois studieuse, et chaleureuse, tout en faisant la preuve de la plus grande rigueur dans l'exercice de cette délicate mission.

Danièle Jourdain Menninger